

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Première conférence des préfets**

## La question sécuritaire au cœur des échanges

La première conférence des préfets au titre de l'année 2022 se tient à Djougou depuis ce jeudi 9 juin 2022 et va durer 48 heures au cours desquelles plusieurs ... • (Page 11)

**Sachets biodégradables**

## L'état des lieux à Parakou

La Loi n° 2017-39 portant interdiction de la production, de l'exportation, de la commercialisation, de la détention, de la distribution et de l'utilisation de sachets ... • (Page 11)



**Idrissa NASSA, PCA du groupe Coris Bank international • (Page 03)**

# « Notre approche est adaptée aux marchés africains »



• Idrissa NASSA, PCA du groupe Coris Bank international

**Campagne agricole au Bénin • (Page 09)**

# 42.000 tonnes d'engrais urée réceptionnées

**Journée mondiale des Océans**

## L'OMC appelle à éliminer les subventions à la pêche illicite

Célébrée chaque année, la Journée mondiale des océans, édition 2022, a été effective le 08 juin dernier. Occasion ... • (Page 11)

**Energie en Afrique de l'Ouest**

## Atelier d'échanges du WAPCo sur le gaz et l'électricité

La société West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo) a réuni ... • (Page 02)

**Code général des impôts**

## Les centrales et confédérations syndicales en atelier de réflexion

La Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI-Bénin) a démarré hier jeudi 09 juin 2022 à la Bourse du travail à Cotonou, un atelier ... • (Page 11)

**Piraterie dans le golfe de Guinée**

## Menaces sur le commerce régional et international

La piraterie maritime continue d'avoir des effets néfastes sur la croissance économique des pays du golfe ... • (Page 04)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	608.55	655.95	770.24	1.46	77.98	39.32	4.77	91.36	165.70	7.84

## Energie en Afrique de l'Ouest

## Atelier d'échanges du WAPCo sur le gaz et l'électricité

La société West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo) a réuni en atelier d'échanges le mercredi 08 juin 2022 à Cotonou, les acteurs intervenant dans la production du gaz et de l'électricité en Afrique de l'Ouest. C'est avec la participation des représentants du ministre de l'énergie, le député Sina Gounou et le directeur général de la Société béninoise de production d'électricité (SBPE) ; du directeur général de l'Agence béninoise pour l'environnement (ABE) ; du maire de Sèmè-Kpodji ; des têtes couronnées ; des élus communaux et locaux.

• Falco VIGNON

Le gaz joue un rôle important dans le processus de production de l'énergie. Expliquer son évolution, ses sources et l'usage à en faire aux acteurs du secteur est donc important. A cet effet, la West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo), spécialisée dans le transport international de cet hydrocarbure a initié un atelier d'échanges au profit des acteurs. A l'occasion, Mark Kofi Mensah directeur des relations extérieures a salué la spontanéité de la mobilisation des acteurs à divers niveaux, ce qui témoigne de leur intérêt pour le sujet. Durant les travaux, les participants ont été entretenus sur la mission, le cadre juridique, les opérations commerciales, et le régime fiscal de WAPCo. Député à l'Assemblée nationale et présent

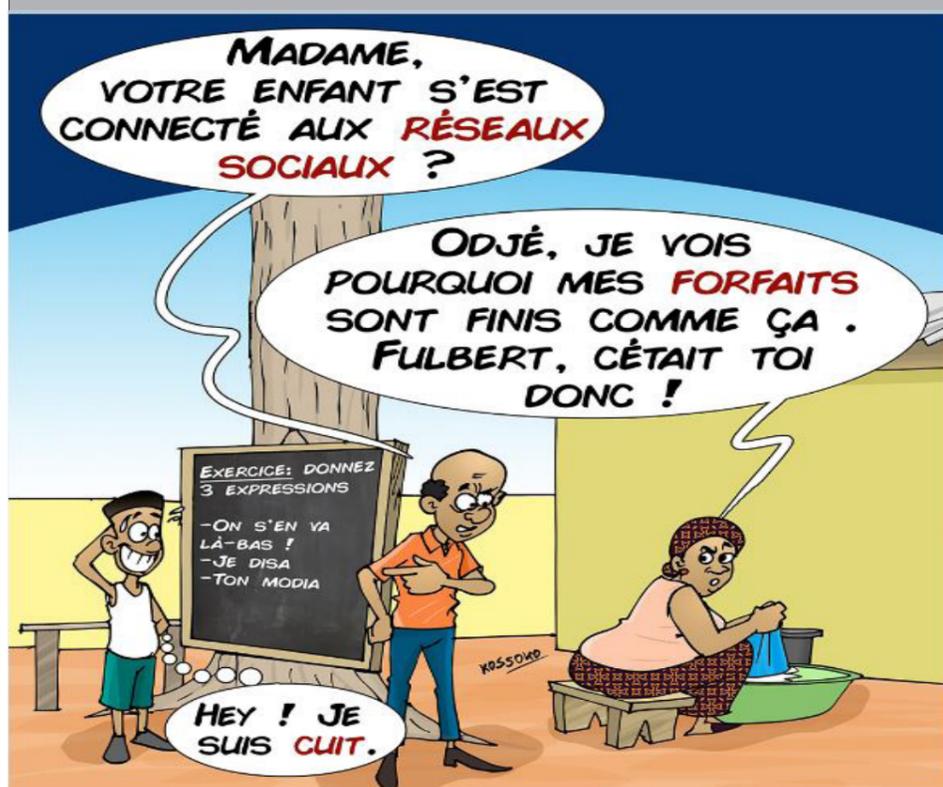


aux échanges, Sina Gounou a mis en exergue, l'utilité du gaz et de l'électricité dans la vie de l'homme. C'est conscient de cela que la WAPCo œuvre depuis plusieurs années à donner le meilleur d'elle pour un meilleur épanouissement des acteurs. Et pour des résultats plus renforcés, l'élu parlementaire a appelé l'ensemble des acteurs à apporter leur soutien à

la société WAPCo. Pour sa part, il a promis jouer à chaque fois son rôle en cas d'appui pour la validation de documents et autres moyens susceptibles de participer à l'atteinte des objectifs de la compagnie. Et, elle est sur la bonne voie déjà en associant les différents acteurs à l'exploitation des infrastructures et solutions qu'elle propose. C'est bien ce qu'a tenu à saluer à sa prise de parole, le représentant du ministre de l'énergie. Quant à la sécurité des installations de la compagnie, le représentant du ministre a mis l'accent sur l'intérêt pour les populations d'accompagner. Une communication sur la sécurité a été présentée à cet atelier qui a connu également diverses autres communi-



## Cari du jour



## AUX DÉCIDEURS... Cela nous étreint

La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocié directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs.

Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrite nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

## Eco secret

### Mali : les prix des produits pétroliers flambent

Au Mali, les prix des produits pétroliers ont de nouveau connu une hausse. Selon le directeur général de l'Office national des produits pétroliers (ONAP), cette situation s'explique par la flambée des prix des produits au niveau mondial. Ainsi, le litre du super sans plomb passe de 762 à 811 F CFA et celui du gasoil, de 760 à 809 F CFA à partir de ce mercredi 8 juin à 00H00. Dans son communiqué publié mardi soir, le directeur général de l'Onap a expliqué que cette hausse est également provoquée par plusieurs autres « facteurs exogènes ayant eu pour conséquence la hausse des cours des produits pétroliers ».

Idrissa NASSA, PCA du groupe Coris Bank international

## « Notre approche est adaptée aux marchés africains »

Lorsqu'il démarrait l'aventure avec La Financière du Burkina en 2001, un établissement financier dont il a fait l'acquisition, l'on était loin d'imaginer que 20 ans après, l'entrepreneur Idrissa NASSA deviendrait l'un des grands capitaines de l'industrie de la finance de la zone UEMOA et plus généralement de la zone Franc CFA. De ses activités de commerce, lancées au début des années 1984 et qu'il a développées au fil des années, le patron du groupe s'est surtout imprégné des réalités de « l'économie réelle » et de la problématique de financement, le talon d'Achille de l'écosystème entrepreneurial africain. Une expérience qui a sûrement forgé son ambition de « faire la banque autrement », de faire des TPE et PME le fer de lance de sa stratégie. Une approche « à l'africaine », loin des sentiers battus d'un marché bancaire animé pendant longtemps par les filiales des groupes internationaux, et qui fait recette. Riche de son expérience avec une holding dans le top 5 des groupes bancaires les plus actifs dans l'UEMOA, Idrissa NASSA s'ouvre à Sika Finance afin de partager son parcours et sa vision de la banque.

**C**hef d'entreprise, vous avez fait vos premiers pas dans le secteur financier en 2001 en acquérant un établissement de crédit en difficulté au Burkina Faso. Et 20 ans après, vous êtes à la tête d'un Groupe financier à capitaux africains. Quel est votre parcours ?

J'ai entamé ma carrière d'entrepreneur en 1984 sur la base d'un soutien familial, par la distribution de pièces de rechange des cycles et cyclomoteurs au grand marché de Ouagadougou et dans une boutique d'à peine 5m2, pour devenir dix ans après l'un des plus grands importateurs de cyclomoteurs et de produits de grande consommation du pays, avec un rayonnement sous régional. J'ai ainsi fait mes armes dans l'économie réelle et j'ai vécu la vie d'un jeune entrepreneur à la recherche de ses marques et de son positionnement sur le marché.

A partir de 1995, j'ai décidé d'engager une stratégie de diversification maîtrisée de mes activités en investissant progressivement dans divers secteurs d'activités. Le succès, le développement et la consolidation de ces différents métiers m'ont permis de construire un groupe diversifié et de tisser au fil des ans de solides relations d'affaires.

C'est dans cet élan constant de diversification et d'innovation, et capitalisant toute l'expérience acquise, que je me suis engagé en 2001 dans la reprise de la Financière du Burkina (FIB), qui était un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation. Suite à cette reprise, et grâce au dynamisme de mes équipes, nous avons restructuré et développé cet établissement financier pour en faire le premier établissement de la place et le transformer ensuite en 2007 en une banque universelle : Coris Bank International.

Le lancement des activités de Coris Bank International le 07 janvier 2008 a marqué le début d'une expérience riche et exaltante dans le monde de la finance. En effet, fort de mon expérience personnelle, de ma bonne connaissance des attentes des entreprises et entouré d'une équipe engagée et déterminée qui partageait cette vision, nous nous sommes pliés en quatre pour les servir avec pour devise : faire la banque autrement. Au vu de la qualité de nos produits et services, le monde économique nous a très rapidement adoptés et nous continuons de faire un bon chemin ensemble. Cette confiance, soutenue par notre capacité d'anticipation et d'adaptation aux évolutions des besoins des différents marchés et aussi de la réglementation, a permis et favorisé le développement du groupe avec la création de nos différentes filiales. Pour soutenir

la croissance des activités et l'expansion du groupe, la société Coris Holding S.A a été créée en 2013 et agréée comme Compagnie Financière par la Commission Bancaire de l'UEMOA. Après avoir couvert l'ensemble de la zone UEMOA, elle vient d'amorcer une nouvelle ère en 2021 avec l'ouverture hors espace UEMOA des portes de Coris Bank International Guinée.

**La banque était-elle pour vous un aboutissement logique ou un passage obligé au regard de votre parcours de businessman qui a certainement été confronté à la problématique de financement ?**

Déjà, en tant que jeune entrepreneur, j'étais bien au cœur de la problématique de l'accès des PME aux produits et services financiers en général et bancaires en particulier. C'est pourquoi, j'ai saisi cette opportunité d'investir dans la Financière du Burkina (FIB) avec pour but de changer les paradigmes et faciliter l'accès au financement aux PME. Cela a donné naissance à Coris Bank International en 2008 au Burkina Faso, avec l'ambition de faire évoluer positivement la perception des populations vis-à-vis de la banque et de lui permettre de se positionner comme « l'accélérateur de croissance des PME/PMI ». Cette volonté d'accompagner les acteurs des économies africaines et l'engagement de participer à l'essor de nos Nations, ont résolument motivé le développement de la stratégie d'expansion du groupe qui, au-delà de la zone UEMOA, poursuit son ouverture hors espace UEMOA notamment en Guinée Conakry. Cette politique est soutenue par une forte dynamique commerciale à travers la qualité des services offerts, l'originalité et l'innovation. En outre, l'adoption d'une approche multidimensionnelle a permis d'intégrer la finance islamique afin de proposer aux populations des solutions alternatives de financement. Aussi, dans un esprit d'inclusion financière renforcée, le groupe a-t-il créé le pôle Coris Méso Finance pour mieux prendre en charge la couche des « très petites entreprises » qui rencontrent d'énormes difficultés d'accès au financement au regard de leur positionnement et parfois de leur structuration.

**Votre expérience d'entrepreneur explique-t-elle le fait que Coris Bank International, votre premier établissement lancé**



**au Burkina, se soit solidement hissé au rang de numéro un du marché local ?**

Mon expérience d'entrepreneur y a certainement contribué à travers la force de notre vision, les valeurs incarnées, le leadership et l'animation des équipes. Mais c'est surtout la confiance du marché, la qualité et l'adhésion de mes collaborateurs qui sont à l'origine du succès du groupe. Sur le marché du Burkina Faso, notre filiale concentre plus de 20% de part de marché et est leader depuis plus de cinq ans.

**Comment se porte le groupe CORIS aujourd'hui ?**

Au regard des performances remarquables et en progression depuis quelques années, je peux vous affirmer que le Groupe Coris d'une manière générale se porte très bien. La tendance haussière des performances du Groupe positionne ainsi Coris Holding au 5ème rang sur les 12 groupes bancaires de l'UEMOA avec 7,6% de part de marché en Total Bilan et au 3ème rang en termes de Résultat Net avec 11,7% de part de marché. La première filiale, CBI SA (Burkina Faso) occupe la 4ème place sur 128 banques dans le classement régional avec 3,28% de part de marché en Total Bilan, suivant le dernier rapport annuel 2020 de la Commission Bancaire. Aussi, la quasi-totalité des filiales et succursales se positionne dans les Top 10 de leurs marchés respectifs en Total Bilan, selon le même rapport annuel 2020 de la Commission Bancaire de l'UEMOA. Chez nous, les performances ne se mesurent pas seulement aux résultats d'un seul exercice mais surtout aux graines semées pour l'avenir.

**Mais au niveau de la Méso Finance, l'on n'observe pas la même dynamique d'expansion puisque jusqu'ici vous n'êtes présent que sur le marché burkinabè. Comment est-ce que vous l'expliquez ?**

L'activité Coris Méso Finance se porte très bien au Burkina Faso après seulement deux exercices pleins à fin 2021. Suivant notre modèle d'affaires, nous prenons toujours le temps de consolider les acquis en nous assurant notamment de la bonne maîtrise de cette nouvelle ligne de métier avant de lancer son développement à l'échelle de notre réseau. Donc de belles perspectives sont à l'horizon et la Méso Finance sera déployée suivant le potentiel et les besoins des marchés de nos pays d'implantation.

**Les PME sont vos cibles prioritaires et c'est vraisemblablement un marché viable au vu des performances remarquables engrangées par Coris Bank International au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Quel est en moyenne le niveau de vos engagements sur les PME ? Et en tant que banquier, comment réussissez-vous sur un segment considéré comme particulièrement risqué ?**

En plus de la bonne connaissance qu'il faut avoir de ce segment, il faut aussi définir une approche adaptée. Le Groupe Coris a une approche singulière de cette cible considérée à risque et délaissée par certaines banques de la région. Cette approche consiste à axer l'analyse du crédit sur la qualité du porteur du projet avant de s'intéresser au projet en lui-même, à entretenir une relation de proximité avec la cible et à lui fournir une bonne assistance technique et financière. Ce suivi très rapproché permet de limiter les débordements, de prévenir les défauts et de préserver ainsi la qualité du portefeuille. En somme, il s'agit de leur inculquer une bonne culture du crédit en tant que partenaire financier. Le Groupe Coris dans cette dynamique de promotion de la bancarisation va au-delà des PME/PMI. C'est ce qui justifie la création

de Coris Méso Finance pour mieux prendre en charge le segment des Très

Petites et Moyennes Entreprises ou Industries (TPME/TPMI) ainsi que le secteur informel.

**En tant qu'Africain, patron de banque en Afrique, pensez-vous avoir une approche particulière dans la conduite de vos activités ?**

La bonne conduite des activités bancaires en Afrique commande le respect, la considération et la confiance envers les clients, les partenaires et les collaborateurs. C'est notre approche sur l'ensemble de nos marchés. L'arrogance et la suffisance sont de très mauvais compagnons à proscrire. Je profite de votre tribune pour témoigner ma gratitude à tous nos clients et partenaires pour leur confiance, aux administrateurs pour leur soutien sans faille et à mes collaborateurs pour leur constant dévouement.

**La question des champions nationaux et régionaux revient souvent à la une, certains spécialistes estiment que, connaissant mieux leurs marchés, ils ont une meilleure appréciation des risques et sont plus à même de faire le choix d'investissement les plus impactant dans la région. Quel est votre avis sur le sujet ?**

Un adage de chez nous dit qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Je suis d'avis que les acteurs économiques, dans tous les secteurs d'activités, sont les mieux placés pour servir nos économies. Bien entendu dans certains domaines, ils ont besoin de construire des partenariats stratégiques pour bénéficier du transfert de technologie et de savoir-faire. Les pouvoirs publics se doivent de favoriser l'émergence de champions dans tous les secteurs d'activités afin de construire des économies solides et résilientes. La Covid-19 nous a démontré à volonté que « si nous dormons sur la natte d'autrui, nous devons considérer que nous dormons par terre », suivant un proverbe africain. Il en est de même pour le capital humain qui anime les entreprises. Dans notre Groupe, nous prônons la diversité culturelle et valorisons l'expertise locale pour faire de nos collaborateurs des champions. Ils sont pour la plupart jeunes, compétents, ambitieux et connaissent mieux les risques de leurs marchés, avec une démarche toujours empreinte d'intégrité et de patriotisme.

**Beaucoup de sociétés et de PME hésitent à faire le choix de la bourse, un pas que vous avez franchi en créant Coris Bourse et en introduisant Coris Bank International sur le marché boursier. Quel est votre retour d'expérience ? Envisagez-vous faire coter d'autres entités du Groupe ?**

Effectivement, Coris Bourse a été créée en 2010 à l'initiative de notre Groupe. C'est une Société de Gestion et d'Intermédiation agréée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UEMOA. Cette SGI qui fait partie des plus solides et des plus dynamiques de la région, nous donne entière satisfaction sur le marché boursier. Elle a eu à conduire entre autres, l'opération d'introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA (BRVM), de notre première filiale bancaire, Coris Bank International Burkina Faso, en 2016. Cette opération a été une très belle expérience qui a permis de renforcer les Fonds Propres de la banque, mais aussi sa notoriété et la confiance du marché, toutes choses qui ont conforté la position de leader de cette filiale sur son marché.

**Qu'est ce qui fait un bon entrepreneur et quels conseils donneriez-vous à ces chefs d'entreprise qui cherchent à développer leur business dans leur pays et au-delà ?**

Le bon entrepreneur est un visionnaire qui, avec discernement et abnégation, se donne le courage et les moyens de rendre sa vision opérationnelle au profit des marchés, en utilisant les meilleures voies et stratégies pour y parvenir. Il se projette toujours dans le futur des consommateurs pour anticiper sur leurs besoins. Il doit considérer toute difficulté ou tout défi sur son chemin comme une opportunité d'apprentissage et de gain en maturité. Ceux qui ambitionnent de développer leur business doivent avoir pour premier objectif de se différencier de l'existant par la qualité des produits ou des services à offrir aux marchés cibles. Être un acteur majeur de l'économie nationale ou sous régionale implique une grande responsabilité, un véritable engagement et de fortes ambitions de développement pour son pays, au-delà des intérêts personnels. Je tiens à rendre un vibrant hommage à tous ces acteurs de l'économie en Afrique, qui font honneur à notre continent à travers leurs belles réalisations en dépit des contextes très souvent difficiles.

Source : Magazine Trimestriel - Mars 2022 de SikaFinance

Piraterie dans le golfe de Guinée

Menaces sur le commerce régional et international

La piraterie maritime continue d'avoir des effets néfastes sur la croissance économique des pays du golfe de Guinée. Parmi ces impacts, les crimes maritimes posent de graves menaces aux échanges internationaux, à la sécurité des gens de mer et au développement régional et mondial.



● Félicienne HOUESSOU

Les efforts concertés des marines régionales et internationales ces derniers mois montrent une nette réduction des incidents de piraterie. De 16 au premier trimestre de 2021, les incidents sont passés à 7 au cours de la même période en 2022. Malgré cela, la zone côtière continue d'enregistrer des crimes maritimes qui ne sont pas sans menaces sur les échanges internationaux, la sécurité des gens de mer et le développement régional et mondial. Lors du lancement d'un projet de lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée, l'ambassadeur du Japon au Nigeria, Kazuyoshi Matsunaga, a dénoncé le fait que la piraterie dans la région du golfe de Guinée continue de décourager les investissements étrangers, d'entraver le commerce international et les entreprises le long du corridor. Kazuyoshi Matsunaga a déploré le fait que la piraterie dans la région ait également été un phénomène récur-

rent préoccupant gravement les pays riverains de la région et la communauté internationale. Tomoyoshi Maehira qui représentait le premier secrétaire a déclaré que les activités de piraterie ne restent pas seulement une menace sérieuse pour le commerce et les entreprises des communautés côtières, mais retardent également les économies des pays du golfe de Guinée, en particulier le Nigeria. Il a révélé que c'est dans ce contexte que le gouvernement japonais a décidé de financer le projet régional et national de lutte contre la piraterie afin d'assurer la paix et la stabilité dans le golfe de Guinée et de stimuler les échanges régionaux et mondiaux.

**Afflux d'armes illicites encourageant la piraterie**  
Pour justifier la réticence de ce fléau, l'ancien chef d'état-major de la Défense nigériane, le général à la retraite Martin Luther Agwai souligne que l'afflux d'armes illicites encourage la piraterie dans le golfe de Guinée. « La piraterie est devenue de plus en plus

sophistiquée avec l'afflux d'armes légères et de petit calibre entre les mains de pirates et de criminels sur les voies navigables et en haute mer », a-t-il déclaré. Le domaine maritime représente le trafic de la plupart des biens et services mondiaux à travers différents passages maritimes comme la mer de Chine, le détroit de Singapour, le golfe du Mexique, le golfe d'Aden et le golfe de Guinée, entre autres. Certains de ces passages maritimes ont cependant continué à faire l'objet de détournements, d'enlèvements, de vols et de piraterie. Les cas signalés de piraterie et d'autres crimes maritimes dans le golfe de Guinée avaient continué de menacer la facilité de déplacement des biens et des services. La prise de conscience sur l'importance économique de cette route maritime pour les échanges et les entreprises régionales et internationales a incité l'intervention du gouvernement du Japon, en partenariat avec le PNUD, pour financer des projets dans ce domaine. Le projet de lutte contre la piraterie et d'intervention dans le golfe de Guinée est essentiel pour assurer la sécurité et la sûreté des commerçants et des gens de mer et vise à accroître le commerce international, contribuant ainsi au développement durable. Ce projet est une continuation du projet inaugural -" Renforcement des capacités de lutte contre le piratage pour MLAILPKC - mis en œuvre entre mars 2021 et mars 2022 par MLAILPKC.

Cybersécurité

Les cybercriminels ciblent les PME

Les Petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale de toute économie car elles apportent la croissance et l'innovation aux communautés dans lesquelles elles sont établies. Cependant, la cyberattaque constitue l'une des plus grandes menaces pour ces entreprises, souligne Andrew Huang, expert en marketing.

● Issa SIKITI DA SILVA

Plus de 60% des PME n'ont pas de politique de sécurité de données, selon l'UNODC, l'agence onusienne qui lutte contre les drogues et le crime. Une étude menée récemment par FireEye, une entreprise de sécurité informatique américaine, a révélé que plus de 90% des PME à travers le monde ont une sécurité informatique obsolète, c'est ce qui fait que les cybercriminels contournent plusieurs couches de sécurité pour les attaquer. En outre, 58% des dirigeants de PME minimisent le risque de cyberattaque et ne pensent pas que c'est important, a indiqué le Ponemon Institute, un centre de recherche américain de protection des données et de sécurité de l'information. « Ces chiffres démontrent clairement que la plupart des PME n'ont pas la capacité de se défendre contre cette menace grandissante et ne savent même pas quand elles ont été victimes d'une cyberattaque car elles n'ont pas les outils pour les identifier. Leurs actifs numériques pourraient être non protégés et à risque, sans même qu'elles le sachent », affirme Andrew Huang. « Les rançongiciels basés sur le cryptage cryptent les fichiers stockés sur les ordinateurs et peuvent se propager sur le réseau, empêchant ces entreprises d'accéder à leurs propres données », explique-t-il.



Le rançongiciel ou ransomware est une technique d'attaque courante de la cybercriminalité qui consiste à envoyer à la victime un logiciel malveillant qui chiffre l'ensemble de ses données et lui demande une rançon en échange du mot de passe de déchiffrement. Selon ce spécialiste de Synology, une compagnie basée au Taïwan, ces types de ransomwares deviennent de plus en plus sophistiqués et peuvent ne pas être détectables par les logiciels anti-malware avant qu'il ne soit trop tard. Une fois infectée, une entreprise peut être privée de ses propres données et il n'y a aucune garantie qu'elles puissent être récupérées même après avoir payé une rançon. **Télétravail à risque**  
En cette période de télétravail, Andrew Huang pense que de nombreuses PME sont devenues vulnérables aux cyberattaques en diffusant leurs données sur plusieurs plateformes et appareils. « Bien que ces nouveaux

modèles de travail puissent contribuer à la productivité de l'entreprise, la dispersion de vos données sur des serveurs, des machines virtuelles, des ordinateurs personnels et des applications Cloud/SaaS comme Google Workspace et Microsoft 365 pourrait en fait les mettre en danger », avertit Andrew Huang. « Pour sécuriser les données et respecter les réglementations de gouvernance et de conformité telles que le RGPD (Règlement général sur la protection des données), tous les appareils et plateformes doivent être sauvegardés de manière unifiée. Cependant, ce type de gestion des données peut devenir complexe lorsque certaines plateformes ne sont compatibles qu'avec des solutions de sauvegarde spécifiques. En outre, il peut être difficile d'éviter des frais de licence coûteux lorsque les périphériques de stockage logiciels et matériels sont achetés séparément », renchérit Andrew Huang.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist



## Avis d'Appel d'Offres International

**Pays :** République du Bénin

**Nom du Projet :** Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Bénin)

**Numéro du Don :** 4230-BJ

**Intitulé du Marché :** Acquisition et distribution de kits scolaires au profit des adolescentes et filles scolarisées dans les 77 communes du Bénin pour les rentrées scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

**Référence :** AOI N°BJ-SWEDD-280312-GO-RFB du 19 mai 2022

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un financement de la Banque mondiale (Don IDA n°4230-BJ) pour financer le Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Bénin), et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition et la distribution de kits scolaires au profit des adolescentes et filles scolarisées dans les 77 communes du Bénin pour les rentrées scolaires 2022-2023 et 2023-2024.
2. Le Projet SWEDD-Bénin sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels ci-après : **Sacs à dos scolaires pour écoliers, Fournitures scolaires (cahier, stylo, Kit de géométrie, livres et manuels au programme en République du Bénin, Boîte de couture, Protège cahier, gomme et Taille crayon), Tissus kaki, Gel hydroalcoolique contre COVID-19 et Kits hygiéniques.** Le marché est en lot unique et indivisible.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017 et révisé en Août 2018 et Novembre 2020 de la Banque Mondiale », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de

**l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, Attention : La Coordinatrice du Projet,** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse N° 1 ci-dessous, tous les jours ouvrables de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heures locales.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en Français contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié. Le dossier d'appel d'offres sera obtenu à l'adresse N°1 mentionnée ci-dessous sur présentation du reçu de paiement des frais d'achat ou acheminé par courrier express moyennant paiement des frais d'expédition.
6. Les offres (une originale et trois copies) devront être remises à l'adresse N°1 ci-dessous : au plus tard **le 05 juillet 2022 à 10 heures 00 mn (heure de Cotonou).** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse N° 2 mentionnée ci-dessous **le 05 juillet 2022 à 10 heures 30 mn, (heure de Cotonou).**
7. Les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie de l'offre d'un montant de : Quarante millions (40 000 000) francs CFA.**  
**Les offres demeureront valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de leur ouverture.**
8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

**Adresse N° 1 :**

Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin à Cotonou, situé au quartier « Les Cocotiers » maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217 Tél : (+229) 21 30 22 26, E-mail : swedd.benin@gmail.com.

**Adresse N° 2 :**

Salle de conférence au rez-de-chaussée de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, situé au quartier « Les Cocotiers » maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217.

Cotonou, le 19 mai 2022.



**Djoudath ALIDOU-DRAMANE**  
Coordinatrice du SWEDD-Bénin

## Secteur postal au Bénin

### L'ARCEP invite les prestataires à s'enregistrer

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de régulation postale, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP Bénin) procède au recensement des personnes physiques fournissant les prestations de diverses courses de distribution de colis, des objets, des repas, sur toute l'étendue du territoire national. C'est dans un communiqué signé du Secrétaire Exécutif de l'Arcep Bénin que cette information est portée à la connaissance de tous les acteurs du secteur. Selon le communiqué, les personnes concernées sont invitées à se faire enregistrer sur le site de l'ARCEP Bénin.

**Lire le communiqué**



Cotonou, le 03 MAI 2022

## COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de régulation postale, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) procède au recensement des personnes physiques fournissant les prestations de diverses courses, de distribution de colis, objets et/ ou repas, sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, elle invite les personnes concernées à se faire enregistrer sur son site web à l'adresse : [www.arcep.bj](http://www.arcep.bj) ou par le lien : <https://forms.gle/hUydapKSN7gUj1swG9> à compter du 03 mai au 30 juin 2022.

L'ARCEP BENIN rappelle que ce recensement est gratuit.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler gratuitement le 131 ou écrire à l'ARCEP BENIN à l'adresse email : [contact@arcep.bj](mailto:contact@arcep.bj)



**Hervé Coovy GUEDEGBE**  
Le Secrétaire Exécutif

+229 21 31 01 65
+229 21 31 59 61
contact@arcep.bj
www.arcep.bj

## Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

**L'économiste**, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal  
des décideurs**

## Prêts chinois à l'Afrique

# Deux chercheurs lancent un pavé dans la mare

Des chercheurs des universités de Columbia et d'Oxford battent en brèche les narratifs selon lesquels la Chine piège l'Afrique dans la dette. Chiffres à l'appui, ils démontrent que les créanciers privés occidentaux sont le principal moteur de l'accumulation des stocks de dettes sur le continent depuis 2004. C'est un véritable pavé dans la mare lancé sur la thèse du «piège des prêts chinois aux Etats africains». D'autant plus que l'étude a été réalisée par deux chercheurs occidentaux : Nicolas Lippolis du département Politique & Relations internationales d'Oxford et Harry Verhoeven de l'Université de Columbia.

Intitulée «Politique par défaut : la Chine et la gouvernance mondiale de la dette africaine», cette étude déconstruit la thèse selon laquelle l'empire du Milieu utilise le «piège de la dette» pour exercer une influence sur ses partenaires africains, voire pour les obliger à céder le contrôle de certains actifs précieux lorsqu'ils ne peuvent plus rembourser. Les occidentaux, principaux détenteurs de la dette africaine

«Si la Chine est le premier créancier bilatéral du continent, la majeure partie de la dette des pays africains est détenue par des créanciers privés occidentaux », soulignent d'emblée les chercheurs.

L'étude qui se base sur des estimations confidentielles de plusieurs institutions financières internationales et



sur des données publiquement accessibles révèle que les dettes (non encore remboursées) des Etats africains envers la Chine s'élevaient à environ 78 milliards de dollars à fin 2019. Cela représente environ 8 % de la dette totale du continent, soit 954 milliards de dollars, et 18 % de sa dette extérieure. Selon les données des institutions financières internationales, environ la moitié de la dette bilatérale était due à la Chine. Ces estimations sont étayées par les statistiques de la Banque mondiale, qui montrent que le continent africain a une dette extérieure d'environ 427 milliards de dollars. Ces mêmes statistiques montrent que les stocks de dettes africaines détenus par la Chine représentent près de 50% de l'encours de la dette bilatérale du continent.

### L'Afrique a remboursé déjà environ 75 milliards de dollars à la Chine

Le Global Development Policy Center de l'Université de Boston et la China Africa Research Initiative de l'Université Johns Hopkins estiment quant à eux que Pékin a prêté environ

150 milliards de dollars aux pays africains depuis l'an 2000, principalement par l'intermédiaire de la China Eximbank (60 %) et de la China Development Bank (25 %). Ce qui suggère qu'environ 75 milliards de dollars ont déjà été remboursés. « Il s'agit d'un montant considérable, mais pas assez important pour être considéré comme le principal moteur de l'accumulation des stocks de dettes en Afrique, depuis 2004-2005 », souligne l'étude.

Nicolas Lippolis et Harry Verhoeven précisent en outre, que les prêts chinois sont fortement concentrés dans cinq pays africains : l'Angola, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigeria et la Zambie. « L'augmentation de la dette africaine due aux prêts chinois est dérisoire par rapport au fardeau de la dette créé par les créanciers privés occidentaux au cours de la dernière décennie. Ce qui empêche les dirigeants africains de dormir, ce n'est pas le piège de la dette chinoise, mais les caprices du marché obligataire », concluent les deux universitaires.

## Marché du travail

# Seulement 69.500 créations nettes d'emplois salariés privés au 1<sup>er</sup> trimestre

Avec 69.500 créations nettes d'emplois, soit une hausse de 0,3 %, l'emploi salarié privé a ralenti au premier trimestre en France, selon l'estimation définitive publiée jeudi par l'Insee. Cependant, l'emploi salarié dépasse de 3,6% (soit +724.900 emplois) son niveau d'il y a un an auparavant. L'Institut de statistique a également revu à la hausse la progression de l'emploi au quatrième trimestre 2021 à +0,8 % contre +0,6 % dans sa précédente estimation. Plus largement, via un changement méthodologique, l'Insee a revu très fortement à la hausse les créations d'emplois entre et fin 2021 pour y inclure les alternants, ce qu'elle ne

faisait pas jusqu'à présent. L'apprentissage ayant fortement augmenté en 2020 et surtout en 2021, « cette révision conduit à comptabiliser 240.000 créations d'emplois supplémentaires entre fin 2019 et fin 2021 », précise l'Insee.

### Les différents secteurs à la loupe

Au total, fin mars 2022, l'emploi salarié privé dépasse son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019, de 3,3 %, soit +651.700 emplois. « Cela veut dire qu'il y a eu un énorme rattrapage en 2021 et que nous sommes dans une bonne situation », a commenté le ministre du Travail, Olivier Dussopt, sur LCI. « Il y aura moins de créations

nettes (cette année) qu'en 2021 (...) mais les perspectives restent positives », a-t-il jugé. Dans le détail, au premier trimestre, l'intérim, boussole du marché de l'emploi, se replie légèrement (-1,7 %, soit -13.800 emplois) après sept trimestres consécutifs de hausse. Dans le tertiaire marchand, l'emploi salarié privé garde sa dynamique au premier trimestre (+0,6 %, soit +78.000, après +70.300 emplois au dernier trimestre 2021). L'emploi industriel baisse de 0,1 % au premier trimestre, après +0,2 % au trimestre précédent (soit -1.900 après +7.000 emplois). Entre fin mars 2021 et fin mars 2022, il augmente de 0,8 % (+25.000 emplois).

20 minutes

## Finance

# Proparco financera à hauteur de 12 millions \$ des start-up en Afrique australe et orientale

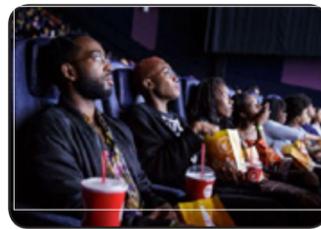
12 ans après son premier investissement réalisé au profit de Maris Limited, Proparco annonce un deuxième engagement qui permettra de soutenir des start-up dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'agriculture dans deux régions en Afrique subsaharienne. Proparco a annoncé le mercredi 8 juin, un investissement de 12 millions \$ au profit de Maris Limited, une holding d'investissement d'impact axé sur les marchés d'Afrique



de l'Est et australe. La ressource servira à financer des start-up et PME évoluant dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture, des services aux entreprises dans ces deux régions. « Nous sommes ravis de travailler à nouveau avec Proparco, alors que nous continuons à développer Maris et son portefeuille diversifié d'activités. Nous allons soutenir et développer notre portefeuille d'entreprises, en cherchant à investir des capitaux supplémentaires dans des investissements alignés sur le climat », a fait savoir Charlie Tryon, directeur général de Maris Limited. Cette opération fait suite à un premier investissement réalisé par Proparco dans Maris Limited en 2010. Dans le cadre de son deuxième engagement avec cette firme d'investissement, la filiale en charge du secteur privé dans les pays en développement de l'Agence française de développement (AFD) est intervenue à travers l'initiative Fisea+. Ce programme lancé en 2009 vise à favoriser la création de start-up, PME et très petites entreprises sur le continent africain. Si pour Proparco, cet investissement répond à ses objectifs sectoriels dans les énergies renouvelables et l'agriculture en Afrique, Maris Limited affirme quant à lui vouloir étendre son portefeuille d'entreprises en Afrique. Entre 2009 et 2022, il affirme avoir construit le portefeuille de 20 PME dans 11 pays d'Afrique orientale et australe, en particulier dans des pays fragiles tels que le Zimbabwe, le Soudan et le Mozambique.

## Nigeria

# Les revenus des salles de cinéma augmentent de 14% en mai



Au Nigeria, les autorités locales participent depuis plusieurs mois à la diffusion de chiffres sur les entrées en salles. Au fil des derniers mois, le rapport montre un intérêt croissant pour les films nigériens qui, il y a encore quelques années, étaient massivement piratés. Au Nigeria, les salles de cinéma ont généré 1,6 million \$ pour le compte du mois de mai. C'est 14% de plus que les revenus générés le mois précédent.

L'information est fournie par le rapport mensuel produit par l'organisation des exploitants de salles de cinéma du Nigeria en partenariat avec l'entreprise américaine ComScore. Ce mois, les principaux films ayant attiré les Nigériens dans les salles sont le blockbuster « Doctor Strange : Multiverse of Madness », de Disney, « Top Gun : Maverick » de la Paramount et le film nigérian The Wildflower. La sensation King of Thieves, production la plus rentable de l'histoire du cinéma nigérian, se classe 5e dans le top de ce mois, bien qu'étant à sa 8e semaine d'exploitation. Le classement montre un intérêt certain des locaux pour les films nigériens. Il montre également la création d'une habitude au niveau de la population qui va de plus en plus en salle pour voir les films locaux, ce qui constitue un bon point contre le piratage.

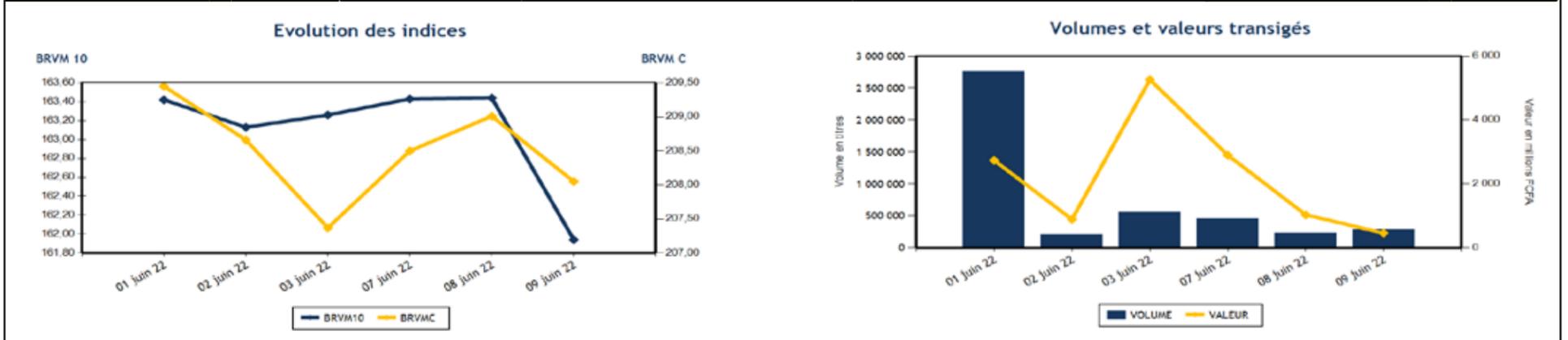
## Kenya

# L'exécutif lance une opération de formation de 20 millions de personnes au numérique

En lançant son plan national de digitalisation, le Kenya a engagé la numérisation de ses services gouvernementaux. Pour soutenir cette digitalisation, le pays veut donner à plus du tiers de sa population, les compétences numériques. Le ministère kényan de l'Information, de la Communication et des Technologies (TIC) et de l'Innovation a lancé le mercredi 8 juin, une campagne de formation aux compétences numériques à l'intention de 20 millions de personnes sur un peu plus de 50 millions que compte le pays. La campagne qui cible en premier plan les professionnels des TIC, les fonctionnaires, les enseignants et les membres du personnel des comtés va s'étendre sur 10 années, à raison de 2 millions de personnes formées par an. « L'objectif est de doter les citoyens de compétences numériques et l'expertise requises pour l'économie numérique pour combler la fracture numérique », informe le secrétaire du Cabinet (CS) du ministère des TIC, Joe Mucheru. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Kenya National Digital Plan (2022-2032) qui comprend quatre piliers, dont l'un est axé sur l'augmentation des compétences numériques. Le pays a ainsi entrepris la numérisation de ces services administratifs, et doit se doter d'une main-d'œuvre de qualité et en quantité. Le gouvernement a, en prélude à cette annonce, lancé un appel à candidatures pour le recrutement des Kényans intéressés par les formations.

Ecofin du 09 Juin 2022

<b>BRVM 10</b>	<b>161,94</b>	 <b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 109 <b>jeudi 9 juin 2022</b> Site : www.brvm.org	<b>BRVM Composite</b>	<b>208,05</b>
Variation Jour	↓ -0,92 %		Variation Jour	↓ -0,46 %
Variation annuelle	↑ 5,49 %		Variation annuelle	↑ 2,85 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 262 898 399 260	-0,46 %
Volume échangé (Actions & Droits)	270 483	27,76 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	294 961 089	-65,15 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	16	-11,11 %
Nombre de titres en baisse	16	33,33 %
Nombre de titres inchangés	10	-9,09 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 827 039 853 404	0,16 %
Volume échangé	16 701	-10,73 %
Valeur transigée (FCFA)	167 624 294	-11,36 %
Nombre de titres transigés	10	42,86 %
Nombre de titres en hausse	4	300,00 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	5	-16,67 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 295	7,47 %	-22,92 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	850	6,25 %	-28,57 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 675	5,35 %	-4,29 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	630	5,00 %	0,80 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 500	4,50 %	27,45 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	15	-6,25 %	-16,67 %
SETAO CI (STAC)	1 355	-5,57 %	85,62 %
TOTAL CI (TTLC)	2 215	-5,54 %	5,48 %
NESTLE CI (NTLC)	7 000	-2,85 %	52,01 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 425	-2,78 %	-10,24 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	110,55	-0,21 %	0,40 %	3 332	8 739 755	25,72
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	481,46	-0,39 %	7,27 %	10 992	65 398 415	9,80
BRVM - FINANCES	15	76,40	-0,97 %	-0,95 %	218 468	80 022 434	7,33
BRVM - TRANSPORT	2	438,36	0,00 %	-29,54 %	602	1 083 475	7,03
BRVM - AGRICULTURE	5	335,16	0,12 %	37,75 %	12 234	85 464 065	6,11
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,24	1,08 %	-7,90 %	24 548	53 832 365	30,23
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 671,91	-5,57 %	85,62 %	307	420 580	16,27
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

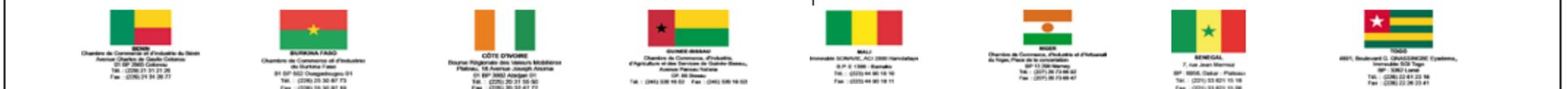
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,27	
Taux de rendement moyen du marché	6,00	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,51	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 338 884,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 655 460 979,49	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,04	
Ratio moyen de satisfaction	8,09	
Ratio moyen de tendance	265,78	
Ratio moyen de couverture	37,63	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	6,20	
Nombre de SGI participantes	27	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 SOCIETE DE BOURSE Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgjbs@biic-financialservices.com
---	---	---	---	--	---

## Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLONES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

## Jours du marché Dantokpa

Juin 2022

Vendredi 3 Juin 2022

Mardi 7 Juin 2022

Samedi 11 Juin 2022

Mercredi 15 Juin 2022

Dimanche 19 Juin 2022

Jeudi 23 Juin 2022

Lundi 27 Juin 2022

## Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	608,55
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	770,24
Naira (NGN - Nigeria)	1,46
Cedi (GHS - Ghana)	77,98
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	39,32
Yen (JPY)	4,77
Yuan (CNY)	91,36
Rouble russe (RUB)	9,44
Franc Suisse (CHF)	635,46
Franc Guinéen (GNF)	0,068
Roupie indienne (INR)	7,84
Droits de tirage spéciaux (FMI)	824,08
Or (XAU)	1129908,3
Argent (XAG)	13377,66

## Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 07 Juin 2022

## Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
Mono		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdémè	Ouèdémè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

## Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Mais	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 07/06/2022

## Cours des matières Premières Mardi 07 Juin 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Aluminium		2.887,00	+12,00	+0,42%	19:28:51
Argent	Juill 2022	21,970	-0,126	-0,57%	20:34:11
Avoine		671,50	-3,40	-0,50%	02:13:06
Bétail	Juin 2022	132,13	-0,28	-0,21%	29/05
Blé américain	Juill 2022	1.157,50	+13,80	+1,21%	02:08:24
Bois de construction	Juill 2022	700,70	+17,70	+2,59%	29/05
Bovins d'engraissement	Août 2022	165,80	-0,88	-0,52%	29/05
Cacao américain	Juill 2022	2.464,00	+2,00	+0,08%	27/05
Café de Londres	Juill 2022	2.106,00	+9,00	+0,43%	18:29:00
Café US C	Juill 2022	228,65	+2,05	+0,90%	27/05
Coton américain	Juill 2022	139,20	-1,41	-1,00%	27/05
Cuivre	Juill 2022	4.3335	+0,0270	+0,63%	20:37:56
Cuivre		9.540,00	+79,00	+0,84%	19:28:18
Essence RBOB	Juill 2022	3,9284	+0,0165	+0,42%	20:28:12
Farine de soja	Juill 2022	433,55	+1,10	+0,25%	19:11:39
Fioul	Juill 2022	3,9812	+0,0759	+1,94%	20:29:57
Gasoil Londres	Juin 2022	1.203,62	+20,62	+1,74%	19:25:58
Gaz naturel	Juill 2022	8,701	-0,026	-0,30%	20:29:55
Huile de Soja américaine	Juill 2022	79,25	-1,27	-1,58%	27/05
Jus d'orange	Juill 2022	180,70	-2,70	-1,47%	27/05
Mais américain	Juill 2022	776,00	+11,60	+1,52%	02:08:24
Nickel		29.355,00	+918,00	+3,23%	19:28:18
Or	Août 2022	1.857,65	-2,05	-0,11%	20:41:05
Palladium	Sept 2022	2.025,50	-29,30	-1,43%	20:30:27
Pétrole Brent	Août 2022	117,69	+2,13	+1,84%	19:30:01
Pétrole brut WTI	Juill 2022	117,18	+2,11	+1,83%	20:30:03
Platine	Juill 2022	949,35	+6,35	+0,67%	20:30:27
Porc	Juin 2022	110,18	-0,93	-0,83%	29/05
Riz Paddy	Juill 2022	17,435	+0,028	+0,16%	02:08:33
Soja américain	Juill 2022	1.732,50	+6,00	+0,35%	27/05
Sucre américain	Juill 2022	19,62	+0,08	+0,41%	27/05
XAU/USD		1.856,18	+2,19	+0,12%	20:28:57
Zinc		3.903,50	+47,00	+1,22%	19:19:13

## Campagne agricole au Bénin

## 42.000 tonnes d'engrais urée réceptionnées

Les dispositions pour la réussite de la campagne agricole se poursuivent. Dans ce cadre, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche s'est rendu le mercredi 08 juin 2022, au Port autonome de Cotonou où il a constaté l'arrivée de 42.000 tonnes d'intrants sur les 270.000 commandées.

● Bidossessi WANOU

Sur les 270.000 tonnes d'intrants commandées, 242.000 ont déjà atterri au Port autonome de Cotonou. En effet, pour la prochaine campagne agricole, le gouvernement œuvre inlassablement à garantir le nécessaire pour favoriser une meilleure productivité tout en facilitant la tâche aux producteurs. Cela s'avère d'autant plus nécessaire dans un contexte mondial de cherté avec des crises alimentaires certaines par endroit. C'est dans cette perspective que le gouvernement du Bénin a décaissé plus de 50 milliards de FCFA pour subventionner les intrants au profit des paysans. La première partie de la commande, près de 242.000 tonnes d'engrais Urée, a été réceptionnée en présence du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. « Nous ve-



● Gaston Cossi Dossouhoui/MAEP au déchargement

nons de constater un déchargement de 242.000 tonnes d'engrais urée », a souligné le ministre qui a confié que le jeudi 9 juin, « un autre navire vient avec une cargaison de 31.000 tonnes. En matière d'engrais, le Bénin est en train d'obtenir toutes les quantités commandées ». Après la réception, la répartition suit aussitôt car, « au jour d'aujourd'hui, 36.000 tonnes sont déjà réparties dans les magasins sur le ter-

ritoire national. Donc il ne faut pas avoir peur. Maintenant, il faut que nos producteurs puissent les exploiter judicieusement », a indiqué Gaston Cossi Dossouhoui, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP). Toujours sur l'arrivée des navires et la quantité d'engrais commandée par le Bénin, Serge Aderomou, Directeur général de la Société de développement du coton (SODECO) déclare :

« Nous avons reçu cinq (5) navires d'engrais NPK pour plus de 200.000 tonnes. Actuellement au Port, il y a un 6ème navire d'urée de près de 42.000 tonnes en cours de déchargement. Le dernier navire est prévu pour accoster ce jeudi 09 Juin 2022 avec à son bord près de 31.000 tonnes d'intrants Urée. À l'arrivée de ce dernier navire, on aurait reçu toutes nos commandes d'engrais qui font près de 270.000 tonnes. Les engrais sont répartis sur le territoire national en fonction des besoins exprimés selon les zones. Les intrants sont disponibles. Je rassure les producteurs ». C'est dire que le Bénin a presque déjà la totalité de sa commande, de quoi réjouir le MAEP. En plus de cette commande du gouvernement, des opérateurs privés ont eux aussi à leur niveau des stocks d'engrais spécifiques notamment pour l'ananas,

le cajou ou autres en plus de la disponibilité d'autres engrais produits sur place au Bénin. Le pays n'a donc rien à craindre à ce sujet. Quant aux semences, le ministre a également rassuré de la disponibilité. « Les semences sont disponibles partout et nous devons pouvoir les mettre en place. Les plants sont disponibles à prix subventionnés », a-t-il fait savoir avant d'exhorter : « Il reste à travailler, produire en qualité, produire en quantité pour gagner

beaucoup d'argent. Tous ceux qui vont se mettre sur la chaîne de transformation vont gagner. Nous devons exploiter l'opportunité que nous offre le marché régional pour monter à échelle la capacité de production des céréales, racines et tubercules au niveau de mon pays ». Pour finir, il s'est réjoui de la bonne pluviométrie et du bon déroulement de la campagne et a dit sa foi en l'engagement des paysans à œuvrer à la réalisation de nouveaux records dans diverses filières.



## HOROSCOPE finance

**Bélier** Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

**Taureau** Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

**Gémeaux** Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

**Cancer** Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

**Lion** Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

**Vierge** Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

**Balance** Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

**Scorpion** Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

**Sagittaire** Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

**Vendredi 1er Avril 2022**

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

**Capricorne**

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

**Verseau** Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

**Poissons** Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Publilius Syrus).

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

**Directeur Général**

Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**  
Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire caissière**

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

**Directeur de publication**

Jules AFFODJI

**Rédacteur en chef**

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

**Secrétaire de rédaction**

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

**Rédacteurs**

Nestor DEHOINDJI  
Félicienne HOUSSOU  
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
Hubert DOSSOU  
Falco Vignon

**Raoul Gandaho**

(Correspondant Ouémé Plateau)

**Mouhamed Bouhari SAÏDOU**  
(Br. Borgou/Alibori)

**Jules Daniel Mahuto**  
(Correspondant Zou-colline)  
Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:  
Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

**Directrice commerciale**

Rigel BATCHO  
(69190880)

**Graphiste**

Gisèle NOUDAÏKPON  
(62323855)

# Indicateurs économiques du Bénin

## Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franç CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

## Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

## Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

## Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

## Investissement

## Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: \*Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. \*\*Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. \*\*\* Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. \*\*\*\* Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : \* L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. \*\* L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. \*\*\* Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. \*\*\*\* La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9.27 milliards USD	Déc 2017	8.57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14.7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10.7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

## Journée mondiale des Océans

### L'OMC appelle à éliminer les subventions à la pêche illicite

Célébrée chaque année, la Journée mondiale des océans, édition 2022, a été effective le 08 juin dernier. Occasion pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ses partenaires d'appeler à une meilleure gestion des océans.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Face à la menace que constitue pour l'humanité la surpêche qui accentue la diminution des stocks mondiaux de poissons, notamment à travers la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), l'OMC reste active. À l'occasion de la Journée mondiale des océans célébrée le 8 juin, la Directrice générale, Ngozi Okonjo-Iweala et l'Ambassadeur Santiago Wills, Président des négociations sur les subventions à la pêche, ont, aux côtés des groupes de défense de l'environnement, exhorté les Membres de l'OMC à conclure « un accord très attendu » visant à réduire les subventions préjudiciables à la pêche, lors de la 12<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (CM12) prévue du 12 au 15 juin. Saisissant l'occasion, Ngozi Okonjo-Iweala et l'Ambassadeur Santiago Wills se sont félicités des efforts conjoints déployés par plus de 180 organisations environnementales pour appeler l'attention sur les négociations actuellement menées à l'OMC en vue d'établir de nouvelles règles mondiales sur les subventions à la pêche qui permettront de lutter contre l'épuisement des stocks de poissons et d'assurer les moyens de subsistance des populations qui en dépendent. Pour l'Ambassadeur Wills, il ne fait aucun doute qu'un accord est à portée de main et les Membres ne devaient pas manquer l'occasion de conclure cet accord historique pour la CM12. Il est à noter qu'en vertu du mandat de la Conférence ministérielle précédente et de la cible 14.6 des Objectifs de développement durable des Nations Unies, les négociateurs ont reçu pour mission de parvenir à un accord sur des disciplines visant à éliminer les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et à interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, le traitement spécial et différencié faisant partie intégrante des négociations.



pas manquer l'occasion de conclure cet accord historique pour la CM12. Il est à noter qu'en vertu du mandat de la Conférence ministérielle précédente et de la cible 14.6 des Objectifs de développement durable des Nations Unies, les négociateurs ont reçu pour mission de parvenir à un accord sur des disciplines visant à éliminer les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et à interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, le traitement spécial et différencié faisant partie intégrante des négociations.

pas manquer l'occasion de conclure cet accord historique pour la CM12. Il est à noter qu'en vertu du mandat de la Conférence ministérielle précédente et de la cible 14.6 des Objectifs de développement durable des Nations Unies, les négociateurs ont reçu pour mission de parvenir à un accord sur des disciplines visant à éliminer les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et à interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, le traitement spécial et différencié faisant partie intégrante des négociations.

## Nouveau code général des impôts du Bénin

### Les centrales et confédérations syndicales en atelier de réflexion

La Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI-Bénin) a démarré hier jeudi 09 juin 2022 à la Bourse du travail à Cotonou, un atelier de réflexion sur le thème : Réformes socio-économiques et le nouveau code général des impôts du Bénin : Innovations et position des centrales syndicales et confédérations syndicales du Bénin.

● Abdul Wahab ADO

C'est dans son plan opérationnel TUCP 2022 que la Cosi-Bénin organise, l'atelier de réflexions sur les réformes socio-économiques et le nouveau code général des impôts du Bénin. A l'occasion du lancement des assises, Antoine Sossou, Administrateur à la retraite et consultant a fait savoir que « le syndicat constitue un creuset important d'échanges et l'un des piliers importants de ce creuset c'est l'information ». Car dit-il, celui qui a l'information sait à quoi s'en tenir. L'information passe par la formation, la communication et d'autres éléments qui permettent aux uns et aux autres de prendre connaissance des sujets de l'heure et l'un des grands défis aujourd'hui pour le mouvement syndical national, ce sont les questions fiscales. Pour le Consultant syndical, « lorsque les secrétaires généraux prennent



position, il faudrait que les solutions reflètent la position des militants à la base. C'est la raison d'être de cet atelier, qui est un creuset d'échanges de réflexions sur un sujet d'importance, le nouveau code général des impôts avec ses contraintes et innovations », a-t-il conclu.

Le Secrétaire Général Adjoint de la Cosi-Bénin, Batoko Machioud a remercié les participants et a expliqué que « cet atelier va permettre d'échanger sur ce que ce code nouveau apporte en bien comme en mal aux travailleurs. Pour les travailleurs, ce code est amer. A la fin de l'atelier

les SG vont donner leur position sur l'ensemble de ce qu'ils vont décider », a-t-il indiqué. Il faut préciser que les responsables de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin (Coneb) et le Conseil national du patronat du Bénin ont participé aux échanges de l'atelier. Il s'agit du président de la Coneb, Albin FELIHO et de Bernard Hounnoui du patronat qui ont assisté aux échanges avec les confédérations et centrales syndicales. Les travaux de réflexion prennent fin ce vendredi 10 juin 2022 sur une déclaration des centrales et confédérations syndicales.

## Première conférence des préfets à DJOUGOU

### La question sécuritaire au cœur des échanges

La première conférence des préfets au titre de l'année 2022 se tient à Djougou depuis ce jeudi 9 juin 2022 et va durer 48 heures au cours desquelles plusieurs sujets seront abordés dont l'épineuse question de sécurité dans le septentrion. Les assises se déroulent sous l'œil vigilant du ministre de la décentralisation, de la gouvernance locale Raphaël Akotègnon et son collègue chargé de l'intérieur et de la sécurité publique Alassane Séidou en présence des 12 préfets de département.

Au cours des travaux, les conférenciers vont parler de la vie des collectivités territoriales et faire le diagnostic sur les facteurs potentiels de dysfonctionnement dans le secteur de la décentralisation et de la déconcentration. En souhaitant la bienvenue aux participants, le préfet du département de la Donga Éliassou Soulémane Biao Aïnin, a fait une brève description de la situation dans son département. Entre autres, il a évoqué les problèmes de la transhumance et les enlèvements avec demande de rançon. Éliassou Soulémane Biao Aïnin, a demandé au gouvernement, par l'entremise du ministre de l'intérieur et de sécurité, le renforcement du dispositif de sécurité sur l'ensemble du département. Au cours de son allocution de lancement, le ministre de la décentralisation Raphaël



Akotègnon a précisé que cette première conférence des préfets au titre de 2022 se tient dans un contexte de recrudescence des actes de terrorisme dans le septentrion et les conflits entre agriculteurs et éleveurs dus à la transhumance. Le ministre, a aussi souligné que, ce conclave se tient aussi au moment où la mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation est dans sa phase active. Abor-

dant l'épineuse question du terrorisme, le ministre de l'intérieur et de la sécurité Alassane Séidou a étalé les nombreuses mesures prises par le gouvernement pour la lutte implacable contre ces hors-la-loi avec l'acquisition des équipements de dernière génération. Les travaux de cette conférence des préfets prennent fin ce vendredi.

Emmanuel Akakpo  
(Br Atacora-Donga)

## Utilisation de sachets biodégradables

### L'état des lieux à Parakou

La Loi n° 2017-39 portant interdiction de la production, de l'exportation, de la commercialisation, de la détention, de la distribution et de l'utilisation de sachets plastique non biodégradables en République du Bénin est entrée en vigueur depuis le 26 décembre 2017. Une décision gouvernementale appliquée sur l'étendue du territoire national, et faisant objet de dures sanctions envers les contrevenants. Ces mesures, bien qu'ayant fait effet au départ, semblent ne plus tenir la route selon le constat fait dans la ville de Parakou.

Cinq ans environ sont passés et les sachets plastiques font toujours bon ménage au cœur des échanges commerciaux de la troisième ville à statut particulier du Bénin. La décision de les remplacer par ceux biodégradables a pratiquement échoué pour plusieurs raisons bien connues. Les commerçants, vendeurs de nourritures et autres ont eu du mal à adopter cette nouvelle gamme de sachets dont l'utilisation est pourtant respectueuse de l'environnement.

Ainsi sur les lieux, chacun a ses raisons en évoquant l'échec des sachets non biodégradables. Matière non résistante pour certains, la difficulté d'accès ou même le manque de sensibilisation pour d'autres, ces raisons divergent d'un individu à un autre. Beaucoup ignorent d'ailleurs le bien-fondé de cette initiative du gouvernement et ne voient donc pas

pourquoi rompre leurs habitudes avec les sachets plastiques.

« Les sachets plastiques sont très résistants et nous aident à transporter plein de choses en même temps. Les sachets biodégradables qu'on nous proposait étaient non seulement plus chers, mais aussi très fragiles. Si les autorités veulent qu'on laisse les sachets plastiques, il faudra en proposer mieux », a affirmé Roger, gérant d'une boutique d'alimentation générale.

Cependant, de rares personnes se sont tout de même habituées aux sachets biodégradables. Loin de vouloir vraiment le faire au profit de l'environnement, elles pensent que c'est le mieux à faire pour ne pas se retrouver entre les mailles de la justice. « Lorsque cette loi était sortie, les policiers

faisaient des contrôles dans les boutiques pour vérifier le type de sachet qu'on utilisait. Moi je n'aimerais pas être surprise un jour à cause de cette situation (...) En plus j'ai quelqu'un qui m'en fournit à un prix abordable que celui des sachets plastiques », s'est exprimée dame Raoudath, vendeuse de nourriture.

La loi portant interdiction de la production, de l'importation, de l'exportation, de la commercialisation, de la détention, de la distribution et de l'utilisation de sachets plastiques non biodégradables en République du Bénin prévoit une lourde amende allant de 5 à 50 millions de francs CFA. En plus d'une peine de 3 à 6 mois d'emprisonnement en cas de récidive. Le processus reste quand-même un échec malgré ces sanctions.

Mouhamed  
Bouhari SAÏDOU

# ECOBANK BÉNIN PRÊTS AUX SALARIÉS D'ETAT

## Ecobank Bénin accorde le crédit équipements sur 10 ans

Rembourser son crédit équipement sur 10 ans à Ecobank Bénin, voilà une option désormais possible pour les salariés de l'Etat ayant domicilié leurs comptes dans les livres de la Banque Panafricaine.

En effet, depuis le 4 avril 2022, ECOBANK Bénin a rendu disponible sa nouvelle offre de crédit équipement destinée aux salariés de l'Etat, qui leur octroie deux avantages concrets.

Le premier, c'est l'accroissement du montant du prêt obtenu par le client salarié, afin de concrétiser en toute quiétude les projets qui lui tiennent à cœur. Le second avantage consiste à étaler le remboursement sur une durée plus longue en réduisant la mensualité due par le bénéficiaire. Sans nul doute, cette nouvelle sera accueillie avec enthousiasme par les clients de cette institution bancaire qui met en priorité leur bien-être et leur satisfaction.

### Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de cette offre destinée aux salariés de l'Etat, à savoir les Agents Permanents de l'Etat et le personnel des Forces Armées et de la Police Républicaine, il faut avoir son compte courant ouvert dans les livres de Ecobank Bénin et y domicilier son salaire.

Les fonds sont mis à la disposition du salarié dans un délai de 72h, une fois toutes les formalités remplies.

Il faut noter que l'accès au crédit d'équipement sur 10 ans à Ecobank Bénin, donne la possibilité au salarié de bénéficier ponctuellement de crédits à court terme (crédit scolarité ou d'urgence, avance sur salaire), dans les limites applicables en matière de quotité cessible. Pour plus de précisions, le client salarié peut se rapprocher de son gestionnaire de compte en agence et dans les espaces VIP dédiés.

### La Direction Générale

ecobank.com



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine